

LA MÉTHODE HENRI GUILLEMIN

Entretien du 1^{er} juin 2024 à la médiathèque de Mâcon

Il peut vous paraître surprenant qu'un lecteur et admirateur d'Henri Guillemin reprenne les critiques faites de ses livres et de ses nombreux entretiens vidéo et travaille sur elles.

Mon exposé va porter donc uniquement sur l'aspect démenti, contredit par certains de l'œuvre d'Henri Guillemin, ce que j'appellerais le côté négatif de sa méthode (problème des sources, des citations par exemple...).

Par ailleurs nous connaissons tous, et nos archives sont riches de conférences et d'exposés à ce sujet, tout l'apport d'Henri Guillemin à « l'Histoire », son travail précis, son acharnement pour nous faire découvrir un personnage ; c'est une question que je n'aborderai pas mais qui est bien présente à mon esprit. Pour résumer l'objet de cet entretien je ne me suis intéressé qu'à l'aspect négatif et critiquable (ou pas), vous en jugerez vous-mêmes, de l'œuvre d'Henri Guillemin. Si l'on voulait faire une étude complète de cette fameuse méthode il faudrait une deuxième partie vantant tous les mérites et reprenant les observations flatteuses sur son travail.

Dit de manière plus simple et familière, traiter Napoléon de « gangster », Mme de Staël de « sottie », George Sand de « putain réactionnaire » ne me dérange pas – on aime ou on n'aime pas mais ce n'est pas grave, ce n'est pas important, ce n'est qu'un avis personnel. Par contre, « arranger » une citation afin de nous rendre tel ou tel personnage sympathique ou au contraire antipathique me paraît beaucoup plus sérieux et critiquable. Réussir à écrire un livre de trois cents pages sur Benjamin Constant, *Benjamin Constant muscadin*, sans qu'un chapitre, une page, une ligne soient favorables à cet homme, dont on peut critiquer les choix politiques, incontestablement intéressé, de mauvaise foi, cynique mais qui dans sa vie, a aussi su se mettre au service des autres et s'est engagé pour de nobles causes, cela me paraît plus que discutable.

C'est pourquoi j'ai fait cette distinction entre critiques majeures et critiques mineures.

MÉTHODE GUILLEMIN

CRITIQUES MAJEURES	CRITIQUES MINEURES
<u>Sources</u> ◇ mal référencées ◇ de 2 ^e ou 3 ^e main ◇ déjà critiquées, dépassées ◇ triées, choisies	Inquisition biographique Langage familier Choix des sujets, morts de préférence Analyse binaire Recours aux anecdotes
<u>Citations</u> ◇ tronquées ◇ modifiées ◇ imaginées	Déni de la méthode historique Études datées Professeur de morale, juge Jugement "postdaté" Titres racoleurs Critique d'humeur et de dénigrement Ton pamphlétaire Mise en scène Pas historien

Crédibilité ? Fiabilité ?

I

CRITIQUES MAJEURES

Nous allons entrer dans le détail et j'ai cherché pour chacun de ces griefs des exemples précis, que l'on peut trouver chez les amis des « ennemis » d'Henri Guillemin (Benjamin Constant, Mme de Staël, Vigny etc...).

Des citations mal localisées dans le temps, inexactes, viciées et souvent très troubles par suite des interpolations ou éliminations tendancieuses. La méthode consiste à user d'un discours indirect, exclamatif avec des citations perpétuellement enrobées dans un courant ironique.

Ce déluge de citations a deux graves défauts : textes morcelés, éclatés, atomisés ; textes sollicités infléchis, pervertis. Guillemin excelle à présenter des fragments extirpés de leur contexte de façon qu'ils prennent un aspect ridicule et coupent le souffle à la défunte victime. La multiplicité de données fragmentaires, de paroles et d'attitudes personnelles ne constitue pas une argumentation valable pour juger de la courbe d'une vie. Guillemin sort du contexte une phrase, un mot pour les mettre sur la table de son laboratoire, renonçant à une recherche d'ensemble pour exhaler un moment particulier qui, même s'il est authentique, n'est plus soutenu par le sens complet de l'histoire.

La manière de Guillemin relève de l'art de persuader plutôt que d'une méthode rigoureuse. Il procède par courtes citations, des bouts de phrases, des groupes de mots qu'il jette comme s'ils lui venaient soudain à l'esprit et s'imposaient à lui. Il n'argumente pas ; il n'emploie pas les formes logiques où parfois l'insuffisance de preuve apparaîtrait ; il préfère juxtaposer : la juxtaposition suggère et est plus efficace. Il rapproche des phrases qui sont dans le temps éloignées l'une de l'autre et fait naître ainsi un sens jusqu'à lors inaperçu. Il revient à un texte qu'il juge propre à persuader, et par ces reprises donne l'impression qu'un mot accidentel a été le mot de toute une vie. Il choisit, il abrège ; il omet ce qu'il n'a pas su voir ou qu'il n'a pas voulu voir par esprit de conviction. On s'irrite de ces citations fragmentaires ; on éprouve le besoin de vérifier les textes et de regarder le contexte, et alors il apparaît que les interprétations sont souvent abusives.

Régine Pernoud consacre un chapitre entier de son livre *Jeanne devant les Cauchons* à reprendre et corriger Henri Guillemin ; elle donne en particulier des éléments extrêmement précis sur ce domaine des sources et citations. C'est ainsi qu'elle nous raconte sa stupeur et celle de son jeune collègue ainsi que des sept experts validant leurs travaux à la lecture d'un papier d'Henri Guillemin relatant avec une grande précision les faits et gestes de l'Empereur dans une circonstance particulière. Aucun de ces spécialistes n'avait une parcelle des informations fournies par Guillemin... sans référence à aucune source ; d'où avait-il sorti ces informations ? Régine Pernoud nous donne la réponse : « De son imagination ». Elle reprend ensuite de manière très convaincante deux citations (p. 101) en présentant sur la partie gauche de la page la citation originale et sur la partie droite la même citation « transformée » par Henri Guillemin.

Voici le texte original : « Plusieurs fois, je l'ai vue au bain et aux étuves, et autant que j'ai pu le voir, je crois qu'elle était vierge » (Marguerite de Touroulde).

Cela devient sous la plume d'Henri Guillemin : « À Bourges, elle fait des stations quotidiennes dans l'eau chaude. Pourquoi pas ? Elle s'offre à la technique des masseuses. Pourquoi pas ? »

Le deuxième texte concerne une relation qu'aurait eue Jeanne en vue d'un mariage. Ce texte officiel est extrait du procès de condamnation de Jeanne d'Arc (p. 123). « À la question : “Qui vous poussa de faire citer un homme à Toul en cause de mariage ?” Jeanne répond : “Je ne fis pas citer, mais c'est lui qui me fit citer, et là j'ai juré devant le juge de dire vérité : à cet homme je n'avais fait aucune promesse” ».

Cette réponse fera l'objet d'une longue et « sensuelle » diatribe de Guillemin : « C'est alors (en 1428) que Jeanne a connu une sévère aventure. Elle va se faire traîner devant l'officialité de Toul par un jeune homme qui l'accuse d'avoir rompu une promesse formelle de mariage. Donc elle a aimé un garçon, elle a eu envie qu'il la prenne dans ses bras, elle a même dû lui dire qu'elle n'écartait pas l'idée de l'épouser... L'inconnu qui a failli faire qu'il n'y eut jamais de Jeanne d'Arc ? Le voici justement. Il survient en ce printemps 1428 : et sans doute n'est-il pas indifférent de voir l'épisode se situer au printemps lorsque les sèves montent... Ce garçon qui la désire, qui veut l'épouser et qu'elle n'a, pour ainsi dire, pas regardé jusqu'ici tant elle avait l'esprit ailleurs, pourquoi pas ? Mon Dieu, pourquoi pas ? Elle s'abandonne, elle le regarde et lui fait accueil. C'est un bon parti. Ils sortent ensemble, elle a bien dû lui donner ses lèvres... ».

Régine Pernoud commente : « Cette citation suffirait pour montrer comment agit le procédé d'affabulation, fixant arbitrairement une date que les historiens ne connaissent pas, et brochant sur une phrase aussi simple que celle de Jeanne, ce long passage si platement vulgaire ». Et de conclure : « Très peu de science, beaucoup d'imagination, du culot à revendre : méthode Henri Guillemin. Innombrables platitudes et vulgarités dont son style est fait. Avec lui on touche l'anti-histoire, une suite d'affirmations systématiquement fondées sur des textes tronqués ou choisis au mépris du contexte dans une méconnaissance absolue de l'arrière-plan général du temps ».

Souvent Henri Guillemin extrait un mot d'une citation et l'assortit d'un commentaire ironique, moqueur et désobligeant. Il utilise régulièrement ce procédé qui consiste à choisir dans une citation quelques mots et à les commenter, en générale de façon malveillante et ironique afin de « faire coller » sa démonstration : en l'occurrence, dans l'exemple qui va suivre, nous rendre Benjamin Constant tout à fait odieux et méprisable. Dans *Benjamin Constant muscadin*, Guillemin procède de cette manière en citant une lettre de Constant à sa tante Nassau, concernant « la recherche » d'une épouse et dont voici le texte original :

« Je désire un peu de fortune : quant à la personne je la voudrais Genevoise plutôt que Suisse parce qu'il m'importe à moi nouveau Français d'épouser une Française, âgée de seize ans au plus, une figure passable sans aucun défaut prononcé, ayant des habitudes simples, de l'ordre. La possibilité surtout d'une retraite profonde et assez de raison pour vivre à huit lieues de Paris en y allant très rarement. Quant au caractère je m'en remets à Vous : pour l'esprit j'en ai par-dessus la tête. »

Voici la reprise de cette citation par Henri Guillemin : « Un peu de fortune » est suivi de « Bien entendu ». « Seize ans au plus » est suivi d'une remarque du meilleur goût : « Afin qu'elle soit au lit d'un usage durable ». « Figure » est suivi de « c'est secondaire ». « Passable » est suivi de « Tout va bien ». Et ensuite Henri Guillemin ajoute un commentaire : « Mais la candidate, condition capitale, doit être, douce, docile, prompte à l'obéissance », qui ne figure à aucun moment dans les propos de Benjamin Constant.

Madame Claire Garry-Boussel – thèse sur les personnages chez Mme de Staël – se livre dans « Henri Guillemin ou le critique ingrat » (*Cahiers staëliens*, n° 53 de 2002), à une analyse extrêmement sévère du texte de Guillemin, relevant en détail toutes les incohérences dans ses écrits, et sa conclusion est sans appel : « [...] dans la tourbe des critiques déléterés qui ont puisé sans vergogne dans le répertoire des attaques misogynes ou xénophobes pour proférer quelques jugements sur sa personne [la personne de Constant], Henri Guillemin est sans doute l'un de ceux qui se sont avancés le plus loin dans la voie de la médisance et de la calomnie. L'auteur mêle le biographique à l'histoire, débusque les traits obsédants glissés par inadvertance dans les écrits intimes, visiblement partagé entre le désir de faire la lumière sur des périodes troubles de l'histoire et le besoin inavoué de céder au sensationnalisme. Henri Guillemin s'engage dans une dérive interprétative qui exige qu'on opère un puissant filtrage dans le tissu de la réalité historique. Henri Guillemin déploie un dispositif stratégique qu'il a déjà appliqué dans des

ouvrages antérieurs et qui a fait ses preuves. Il entend mobiliser toutes les ressources de l'argumentation, des plus nobles au plus viles, pour justifier les grandes lignes de sa démonstration ».

À l'usage corrosif des citations, difficiles à identifier, décontextualisées et qui sont découpées en fonction du sens que veut donner Guillemin à la phrase, s'ajoute un dispositif très élaboré mêlant les deux voix de l'argumentant et du répondant. Ce discours bi-vocal sert, tantôt à mettre en relief les propos de Mme de Staël, tantôt à les parasiter sous le poids des imitations, insinuations et commentaires du critique. Celui-ci amplifie, rehausse, poursuit et imagine les pensées que l'écrivain aurait pu développer au point que le lecteur se perd entre le langage virtuel et le langage réel de Mme de Staël.

Régine Pernoud, avec d'autres écrivains, soulève un autre problème, celui de la qualité des sources. Sources de deuxième ou troisième rang, depuis longtemps contredites et abandonnées mais que Guillemin retient parce qu'elles vont dans le sens de sa démonstration. Pour la description physique de Jeanne... Guillemin ne retient pas les témoins oculaires mais la description physique d'un moine, Philippe de Bergame, né deux ans après la mort de Jeanne, ou celle d'une voyante n'ayant jamais croisé sa route. Ce qui lui permet de conclure : « Toutes les chances, donc, pour qu'elle ne soit pas belle... »

Sur ce même problème de la qualité des sources Mme Garry-Boussel remarque : « Il va de soi que M. Guillemin, avec une belle impartialité, ne choisit jamais que ce qui est malveillant sans aucun souci de critique des textes et personnages en cause, les journaux ennemis, le général de Montesquiou, mauvaise langue et qui ne l'aimait guère, le préfet Capelle qui avait fort intérêt à raconter ce qui pouvait plaire à son ministre, etc... ».

Guillemin utilise également et sans réserve des citations extraites de discours politiques, or nous savons qu'un homme politique, lorsqu'il veut convaincre ou flatter ses partisans, aura la tentation d'accentuer ou d'atténuer ses propos afin de « coller » à ce qu'attendent ses partisans, ses camarades, ses fidèles. Un discours politique n'est pas forcément le reflet d'une pensée, d'une doctrine fiable et immuable pour celui qui le prononce ; un discours politique est fait pour convaincre une assistance, il est orienté en fonction de l'auditoire et du message que l'orateur veut faire passer – c'est toujours le cas dans la vie politique actuelle. Or pour Henri Guillemin ce genre de discours est pris « au pied de la lettre » s'il va dans le sens de sa démonstration. Une citation n'a pas caractère de preuve, or pour Guillemin... si la citation va dans le sens de sa démonstration : « c'est la preuve que... » ; si la citation ne va pas dans le sens voulu : « c'est un mensonge... ».

En outre les historiens relèvent un certain nombre d'erreurs ponctuelles. De nouveau Mme Garry-Boussel relève : « On aimerait, puisqu'il a des notes, que M. Guillemin dise plus souvent d'où il tire les textes qu'il cite. Il devrait mieux contrôler certaines sources. Par exemple Henri Guillemin décrit Mme de Staël sur le parvis de Milan au couronnement de Napoléon en 1805. Problème, il s'est avéré que Mme de Staël n'était pas à Milan ce jour-là ». De même Régine Pernoud, erreur reconnue par Henri Guillemin, nous indique la confusion faite par lui à propos de l'ampoule contenant l'huile pour le couronnement de Charles VII : Guillemin confondant deux villages part sur une hypothèse erronée de cet événement historique.

Autre problème concernant ces citations, c'est le fait de prendre en compte des références datées et depuis longtemps abandonnées. Ainsi Henri Guillemin s'attaque à Michelet, historien le plus souvent cité dans *Silence aux pauvres*. Mort en 1874, Michelet a déjà été critiqué par de nombreux historiens et, au moment où Henri Guillemin écrit son livre, ces historiens ont donné des approches et des sources bien plus instructives que celle de Michelet que tout le monde savaient datées. Pourquoi alors cette focalisation sur un écrivain d'un siècle précédent ?

En 1989 l'historiographie de Michelet est de longue date dépassée et Michelet fait figure d'ambulance sur laquelle Guillemin tire « au lance-roquettes » ; c'est la figure de l'homme de

paille qui consiste à caricaturer la position que l'on veut critiquer pour la rendre plus facilement attaquable. Il crée une histoire officielle qu'il ne définit réellement jamais et qu'il démolit après l'avoir composée à sa sauce. Guillemin se place en défenseur d'une vérité cachée... qui bien souvent était déjà exprimée dans bien des travaux universitaires.

Antoine Resche, historien présent sur internet avec les sites History et Veni Vivi Sensi, a réalisé deux conférences vidéo sur Guillemin dont une intitulée « Henri Guillemin est-il fiable ? ». Il est aussi l'auteur d'une critique très détaillée de *Silence aux pauvres* où il reprend et analyse de manière très convaincante ce livre. Critique mais aussi reconnaissance de l'apport d'Henri Guillemin sur un certain nombre de points.

Dans *Silence aux pauvres* Guillemin analyse la bataille de Valmy et accable une nouvelle fois Danton. Il nous présente cette bataille et cette victoire comme un simulacre, objet d'arrangements et ne devant rien aux affrontements sur le terrain et il nous dit : « Danton sait parfaitement qu'accepter un choc sur le terrain entre des "bataillons français débiles" à peine encadrés et la formidable infanterie prussienne célèbre dans toute l'Europe est suicidaire, le combat sera remplacé par un simulacre... pas de corps à corps, la mêlée remplacée par un simple échange de coups de canons... une canonnade assourdissante engendrant un nombre indispensable de victimes : 500 environ dans l'ensemble ». Et pourtant... on peut avoir une autre analyse de cette victoire française. En effet il fut savoir qu'après les victoires de Longwy et Verdun les armées prussiennes de plus en plus affaiblies avancent vers Paris, difficulté d'approvisionnement, harcèlement et guérilla par les paysans des régions traversées et surtout la dysenterie. C'est donc bien une armée théoriquement plus puissante mais réellement affaiblie et moins nombreuse qui se trouve à Valmy. Côté français l'armée a certes perdu une bonne partie de ses cadres mais elle était en cours de réorganisation et en progrès. La qualité de l'artillerie française était supérieure à celle des Prussiens et c'est au canon français que plusieurs témoignages prussiens attribuent la reculade finale. Si les cris des Français n'ont certainement pas suffi à effrayer les Prussiens, le fait que l'armée française (supposée débile) ait campé sur ses positions sans défaillir suffisait à prévenir l'État-major prussien que le combat serait ardu, peu judicieux, d'autant que l'armée française était plus nombreuse, mieux positionnée et que la route vers Paris était encore longue. La confirmation quant à la ferveur des défenseurs ne s'exprima pas seulement à Valmy puisque quelques jours plus tard les Autrichiens durent à leur tour lever le siège à Lille les habitants résistant plus que prévu. Patrick Berthier a bien voulu compléter ces informations en précisant : « Sur internet on peut lire, avec grand intérêt, le mémoire de master d'histoire d'Élise Meyer sur Valmy *Apogée et naufrage d'un mythe républicain : les représentations de la bataille de Valmy*, soutenu en 2013 et dont tout un chapitre concerne "Le 'malaise' du bicentenaire" et notamment la difficulté de commémorer une non-bataille en lui donnant des allures d'une victoire ».

La deuxième affirmation contestable, à mon avis, d'Henri Guillemin concerne les menaces de Danton aux Prussiens concernant le sort qui pourrait être réservé à la famille royale en cas de marche et de bataille sur Paris. Voici ce que déclare Danton : « Attention ! Attention ! Prenez garde ! Dans l'état de nerf où sont excités les Parisiens, nombreux et incontrôlables, si vos troupes avancent sur Paris le gouvernement français sera totalement impuissant à empêcher du côté du Temple, où sont captifs le roi et sa famille, une ruée populaire irrésistible ». Henri Guillemin tourne en dérision cette déclaration de Danton et pourtant déjà après le manifeste de Brunswick qui menaçait les Français de représailles terribles si on touchait à la famille royale la réponse n'avait pas tardé : prise des Tuileries, déchéance du roi et emprisonnement. Ce manifeste, loin de calmer les Parisiens, allait en fait radicaliser un peu plus la révolution et peut être rapproché des massacres qui suivront en septembre 1792. Donc la déclaration de Danton paraît tout à fait crédible et conforme à une possible réaction violente des Parisiens mais, de plus, elle est très habile car elle « transfère » la responsabilité d'exactions contre la famille royale de la part du peuple parisien vers les « prétendus sauveurs » de Louis XVI et de sa

famille. Or le but de cette guerre était tout à fait inverse puisqu'il s'agissait de rétablir la monarchie. Cette déclaration de Danton est donc tout à fait pertinente et politiquement très habile.

Enfin je reviendrai, en ce qui concerne Danton, sur son premier discours à la Convention sur la protection des biens et de la propriété : « Voici la République. Tu n'as que des bienfaits à attendre d'elle, et quant aux propriétés elles seront éternellement respectées ». Cette déclaration choque Guillemain au point qu'il la reprend sur la page de couverture de *Silence aux pauvres* et pourtant Jean Jaurès l'avait analysé dans son *Histoire du socialisme* en pleine contradiction avec les propos d'Henri Guillemain qui fait de Danton un défenseur des « nantis » car voici ce que dit Jaurès : « Ici, il y a des socialistes qui s'écrient : "Voilà le caractère bourgeois de la Révolution ! Voilà bien son esprit de classe ! À peine est-elle réunie en pleine tourmente intérieure et extérieure, à quoi pense-t-elle ? À quoi pense Danton son inspirateur le plus véhément ? À défendre la propriété, à la proclamer éternelle". Mais qui donc a soutenu le contraire ? Quel est le socialiste, s'il est fidèle à la méthode historique, qui reprochera à la Convention de n'avoir pas proclamé l'idéal communiste et prolétarien, avant que les conditions économiques et intellectuelles en fussent réalisées ? »

En dernier lieu je reviendrai sur trois citations très connues d'Henri Guillemain concernant Constant, Vigny et Voltaire.

Benjamin Constant (lettre d'Henri Guillemain à François Mauriac, 19 septembre 1956) : « [...] vous me ferez difficilement croire qu'il vous est indifférent de savoir que B. C., afin de parvenir, s'est arrangé pour envoyer un prêtre au bagne ». L'affaire n'est pas aussi simple :

◇ novembre 1793 : jugement et condamnation à la déportation en Guyane du curé Oudaille, curé de Luzarches, suite à sa rétractation de son serment à la constitution civile du clergé ; prison jusqu'à début 1795 ; libéré en 1795 (signature de l'accord entre la Convention et les Chouans) ;

◇ août 1795 : Benjamin Constant achète l'abbaye d'Hérivaux et s'installe dans la région de Luzarches où il affiche ses ambitions politiques et se heurte au curé ;

◇ suite au coup d'État (septembre 1797), reprise des poursuites contre les prêtres réfractaires. Le 14 septembre, lettre de dénonciation de Benjamin Constant au ministre de la police. Mais il existait une dizaine de lettres de dénonciation antérieures à la lettre de Constant et deux rapports des commissaires de l'Administration de Luzarches dont celle du citoyen Le Maire ainsi rédigée : « Les plus coupables sont Oudaille et Cardine ». Il les dénonçait comme étant à la tête de rassemblements de prêtres ayant signé une rétractation de serment à la constitution civile du clergé. Je rappelle que le curé, bien avant cette dénonciation, avait déjà été jugé et qu'en l'occurrence il n'a pas été rejugé : on a appliqué la sentence du premier jugement. Enfin le dispositif d'éloignement réclamé par Benjamin Constant dans sa lettre : « Je ne demande pas qu'on le persécute mais qu'on l'éloigne » était une disposition pouvant être appliquée ce qui avait déjà été le cas puisque Constant était intervenu avec succès pour un prêtre âgé afin de lui éviter la déportation.

Vigny. – Toujours à propos de dénonciation je reprendrai l'histoire d'Alfred de Vigny « indicateur de police » ou plutôt s'étant conduit comme un indicateur de police, comme Henri Guillemain l'a rectifié lui-même puisqu'il n'est pas prouvé que ces billets manuscrits de dénonciation aient été réellement adressés, et que d'autre part ces billets ne constituaient pas une preuve suffisante pour une éventuelle condamnation (voir *Cahiers Présence d'Henri Guillemain*, n° 3, Académie de Mâcon).

Voltaire. – Il me paraît essentiel de s'attarder sur la citation sans doute la plus connue d'Henri Guillemain, celle de Voltaire qui est l'exemple même de la citation décontextualisée.

Dans sa vidéo sur Voltaire Guillemain nous dit : « Il faut que vous connaissiez un mot de Voltaire que je m'acharne à répéter depuis vingt ans et qui n'a pas encore trouvé assez d'écho. Je l'ai trouvé grâce à M. Pomeau qui ne donnait pas une référence suffisante. J'ai fini par le

trouver, c'est dans l'*Essai sur les mœurs*, chapitre sur la Chine ». Selon Guillemin Voltaire dit que « la Constitution chinoise est le plus beau monument de la raison humaine, car les Chinois ont compris qu'un pays bien organisé est celui où le petit nombre fait travailler le grand nombre, est nourri par lui et le gouverne », et il ajoute : « Je ne sais s'il est bien au courant de la Constitution chinoise... ».

La citation exacte de Voltaire est la suivante : « Quand nous parlons de la sagesse qui a présidé à la constitution de la Chine, nous ne prétendons pas parler de la populace ; elle doit être en tout pays uniquement occupée du travail des mains. L'esprit d'une nation réside toujours dans le petit nombre qui fait travailler le grand nombre, qui le nourrit et le gouverne. Certainement cet esprit de la nation chinoise est le plus ancien monument de la raison qui soit sur terre » (*Essay sur l'histoire générale et l'esprit des nations*, chapitre CXXVI, « État de l'Asie au temps des découvertes des Portugais », t. XIII, p. 243 [numelyo]).

Pour ma part il y a une double incompréhension. D'une part Voltaire nous dit : « [...] la sagesse qui a présidé à la constitution de la Chine » dans le sens de la création, de la construction, du caractère. Guillemin nous dit : « [...] la Constitution chinoise est le plus beau monument de la raison humaine » dans le sens de la Constitution en tant que loi, ce qui n'a rien à voir et il ajoute : « Je ne sais pas s'il est bien au courant de la Constitution chinoise ». D'autre part et c'est ma deuxième incompréhension, comment peut-on parler de la Constitution chinoise en tant que loi comme le fait Guillemin, alors que la première Constitution chinoise date de 1654 ? et de plus si cela « colle » au point de vue de l'appréciation avec tous les excès connus de la répression dans la seconde moitié du XX^e siècle... cela revient à dire que Voltaire porte une appréciation sur la Chine contemporaine. Bien sûr, totalement inexplicable.

En outre, cela ne correspond pas avec la réalité de la Chine au XVIII^e siècle et aux siècles antérieurs car dans un chapitre qui s'intitule : « De la Chine au XVII^e siècle et au commencement du XVIII^e siècle » Voltaire nous fait un tableau de la gouvernance en Chine à cette époque et c'est incontestablement un modèle pour l'époque. Cela ressemble beaucoup à une monarchie constitutionnelle où l'Empereur vénéré n'a que peu de pouvoir et Voltaire nous décrit en détail cette organisation : « L'esprit humain ne peut imaginer un gouvernement meilleur que celui où tout se décide par de grands tribunaux subordonnés les uns aux autres et dont les membres ne sont reçus qu'après plusieurs examens sévères », et il conclut : « Il est impossible que dans une telle organisation l'Empereur exerce un pouvoir arbitraire. Les lois générales émanent de lui mais par la Constitution du gouvernement il ne peut rien faire sans avoir consulté ». Puis Voltaire nous dresse un tableau idyllique de la vie en Chine à cette époque y compris pour les « petites gens ». On retrouve la même analyse sur la Chine avec d'autres sources que Voltaire et on parle toujours d'un pays gouverné par des gens lettrés, compétents qui ne sont admis dans la gouvernance de l'État qu'après des tests rigoureux. Les jésuites sont très présents en Chine à cette époque, mais aussi les voyageurs (on commerce avec la Chine pour la porcelaine notamment), et donc par d'autres sources nous avons la même information : la Chine est un pays de tolérance et de liberté religieuse. L'empereur Kangsy accordera même aux chrétiens la liberté d'exercer leur culte et les recevra sans réserve pendant qu'en France en cette fin de XVII^e siècle on est en plein absolutisme et répression religieuse avec la révocation de l'Édit de Nantes (1685).

La Chine est un modèle également pour les économistes partisans du libéralisme en matière économique : Quesnay, Turgot et les physiocrates vont la prendre en exemple pour faire la promotion d'une société libre, prospère, fondée sur la liberté du travail, la propriété privée, l'ordre social et comme modèle pour la perception et le recouvrement des impôts qui contrairement à ce qui se passe en France à la même époque sont perçus sur l'ensemble des classes sociales. Concernant la situation en Chine à cette époque je vous invite à regarder sur le site de l'Institut Coppet la vidéo de Benoît Malbranche : « La Chine modèle des libéraux du XVIII^e siècle ».

Henri Guillemin a répondu à cette question des citations et en particulier aux reproches faits par Henri Hoppenot lors d'un entretien avec deux journalistes de la Radio-télévision suisse.

Lettre à H. Hoppenot (avril 1959) : « [...] préoccupé de ce que vous me dites sur ma façon de travailler. J'ai la conviction, la certitude que je suis invulnérable sur l'essentiel, je veux dire "l'authenticité". Je m'exaspère malgré moi contre l'argument imbécile des citations tronquées qu'on me jette sans cesse à la tête. Une citation est précisément le fragment de quelque chose. Faut-il quand on se réfère à un écrit, à un livre, reproduire l'écrit complet ? Le livre entier ? Ça ne tient pas debout ».

Lettre au même (octobre 1959) à propos de Benjamin Constant : « [...] la seule loi est de ne rien cacher de ce qui pourrait contredire la thèse que l'on présente, la démonstration que l'on poursuit. Les nuances manquent ? Elles manquent toujours. Je montre une ligne générale dans le comportement de B. C. Alors c'est l'essentiel et je suis tranquille. Tout au plus peut-on me dire que je simplifie mais sans rien trahir et encore simplifier n'est pas le mot juste, je porte l'éclairage sur ce qui révèle l'homme. En admettant que j'appuie c'est un choix nécessaire que de montrer, crevant les yeux, ce que la plupart des biographes dissimulent. Viendront après moi des travailleurs plus calmes apportant observations et retouches. Très bien, mais il fallait que quelqu'un criât d'abord la vérité. J'aurai été ce quelqu'un ».

Lettre au même (janvier 1959), déjà à propos de Constant : « [...] n'interprétez point, ne commentez les documents que selon l'évidence et point d'après votre humeur ».

Réponse aux deux journalistes de la R.T.S. :

« Comment menez-vous votre œuvre de démystification et est-ce que parfois vous avez le sentiment d'interpréter un document ?

— Je la mène avec des documents mais souvent c'est une question d'interprétation. Quand je suis sur quelqu'un je vais à la base c'est-à-dire, quels que soient les documents dont on dispose, il faut partir des documents et c'est pour cela que je me crois invulnérable parce quand on m'engueule je dis : "Pardonnez-moi" et j'ai toujours une pièce, j'ai toujours un texte, alors je demande aux gens de lire le texte et de voir si c'est moi qui ai raison ou pas. Je peux interpréter un document et Madeleine Rebérioux, dans sa critique de mon livre sur Jaurès, dit : « C'est difficile d'éviter cela ». Je fais ce que je peux, je suis en alerte : "Attention vieux, tu as trop envie de lui faire dire cela", et c'est vrai, j'ai commis des erreurs ».

Chez Henri Guillemin c'est le document qui sert de témoignage. Le document fait foi. C'est la culture du document avec toutes les réserves déjà évoquées concernant la fiabilité des documents présentés.

Objectivité / parti pris

Entretien des deux journalistes de la R.T.S. avec Henri Guillemin :

« Estimez-vous que votre approche en tant que critique littéraire est objective ?

— Non, car personne n'est objectif.

— Mais est-elle honnête ?

— Oui ça c'est sûr. Je m'applique tant que je peux. Je me méfie de moi-même. Je ne suis pas du tout impartial, certainement pas, je ne suis pas impassible, je ne suis pas objectif mais je suis honnête, c'est-à-dire que si je trouve quelque chose qui me gêne, même pour un type comme Victor Hugo que j'aime bien, il y a des trucs qui me déplaisent, je le dis. De même pour Zola et son jugement sur la Commune, cela me déplaît, me choque, eh bien je ne le cache pas, ce serait déshonorant de ma part de le cacher. On demande à l'historien d'être objectif. Mission impossible. Le chercheur transmet une part de lui-même, volontairement ou inconsciemment. Le choix et le découpage du sujet, la valeur attribuée à chaque événement rendent pratiquement impossible la neutralité, l'objectivité du chercheur. Chaque historien a sa propre vision du monde, son mode d'explication, les critères qu'il mettra en œuvre pour juger telle action ou tel homme. »

Dans son livre *Jeanne devant les Cauchons* Régine Pernoud s'offusque d'une expression d'Henri Guillemin qui dans un de ses premiers courriers lui dit : « Ne craignez rien, je suis pour Jeanne » et, la reprenant, remarque : « Visiblement l'idée que l'histoire puisse être de l'Histoire, c'est-à-dire une recherche objective, n'entre pas dans ses catégories intellectuelles » ; puis elle ajoute : « Par ses affirmations Henri Guillemin va souvent interférer dans le document. Il décide, il tranche, il choisit, il affirme ; "J'ai parlé... j'ai dit... j'ai découvert... je sais... je suis convaincu... je les vois... je le vois... je le crois... j'en suis convaincu" ». Ces expressions assaisonnent tous les chapitres, remarque Régine Pernoud qui reprend, avec un certain humour, en introduction de son livre, un passage d'un article de Guillemin dans *Le Monde*, en septembre 1971 : « J'avoue que je n'aime pas trop le genre "roman historique" : on ne sait pas ce qu'on y consomme : du réel ou de l'imaginaire. Rien de plus gênant ».

À propos du livre de Guillemin sur Péguy un critique note : « C'est en permanence un acte d'accusation, une carrière ramenée à des arrière-pensées viles et malhonnêtes. Tout ce que fait Péguy ou tout ce qu'il ne fait pas lui est imputé à crime. Il faut à Henri Guillemin du vitriol dans son encrier ».

Mais c'est surtout sur Benjamin Constant et Mme de Staël que l'on peut vraiment se poser des questions sur l'objectivité d'Henri Guillemin, incompatible, à mon avis, avec l'acharnement qu'il dirige contre eux. La relation entre Constant et Mme de Staël on peut dire qu'elle fut certes parfois orageuse mais aussi amoureuse et passionnée. À la mort de son père Constant fut assurément d'un grand soutien pour Mme de Staël. Voici pourtant comment Guillemin nous présente sans nuance et ménagement cette liaison basée d'après lui uniquement sur une question d'intérêt : « Mme de Staël l'intéresse dans la mesure où ses relations et son argent offrent pour lui des avantages », ou encore : « La tendresse de Germaine l'intéresse beaucoup moins que ses revenus. Elle l'assomme avec son amour. À quoi lui aura-t-elle servi ? Oui, d'accord entendu, Germaine lui a été utile. Bon tremplin, son salon. Germaine l'adore et le trouve parfait dans son boudoir ou dans son lit sans plus ». « Elle retient un rire, il le sent, à l'idée bouffonne qu'elle Mlle Necker, Mme de Staël, pourrait s'appeler Mme Constant. Un domestique, un amuseur, un petit chat familial. La dame ne veut pas l'épouser et c'est irritant : mais où trouvera-t-il une maîtresse aussi dévouée assise sur un tel tas d'or ? Là est la clef de leur interminable histoire. Rien ne presse, l'hiver qu'il passe au chaud gratuitement et dans le luxe n'est pas désagréable » (*Benjamin Constant muscadin*, p. 214). Mme de Staël, Henri Guillemin la juge ainsi : « Cette femme sans vertu, dépravée comme on ne l'est point ne mérite aucune indulgence. Tout en elle est mensonge, vanité, théâtre et clinquant ». Guillemin porte bien le surnom dont un critique l'affuble : « Grand juge criminel, Procureur de la République des Lettres ».

En ce qui concerne Benjamin Constant Guillemin donne une importance essentielle (mais qui mérite d'être nuancée) à cette fameuse lettre de dénonciation, il oublie, peut-être n'en avait-il pas connaissance, deux affaires où l'intervention de Benjamin Constant a été décisive pour réparer plus qu'une injustice puisqu'il s'agit de deux hommes, Wilfrid Regnault et Charles Lainé, condamnés tous les deux à la peine de mort.

Pour Wilfrid Regnault il s'agit de l'assassinat en 1817 d'une servante dans un village normand. Regnault, habitant du village, est arrêté et condamné à mort malgré ses dénégations et sur la seule base du témoignage d'un voisin, simple d'esprit, visiblement manipulé par la gendarmerie. Odilon Barrot, alors jeune avocat, se démène pour retarder l'échéance car Regnault, indiscutablement, a été condamné à cause de sa mauvaise réputation, on le croit un des auteurs des massacres de la Terreur en septembre 1792, le maire du village est ultra-royaliste, le jury est formé de personnes ayant eu à souffrir de la Révolution. Odilon Barrot, après appel et cassation sans résultat, se rapproche de Benjamin Constant ; celui-ci reprend tous les éléments de l'enquête, confronte les témoignages, répertorie les incohérences et les contradictions. Il lance en faveur de Regnault une campagne de presse analysant toutes les erreurs de l'instruction avec autant de précision, de verve et de rigueur que Voltaire dans

l'affaire Calas. L'écrivain, emboîtant le pas aux avocats, met son temps et sa notoriété au service de cette cause individuelle, s'attirant l'inimitié de la magistrature. On a jugé Wilfrid Regnault sur son passé dont rien n'est prouvé, des pressions ont eu lieu sur les jurés, sans parler de l'acharnement des autorités ne faisant aucune recherche pour trouver un autre suspect et accordant une importance exceptionnelle et capitale au seul témoin du crime, « simple d'esprit » dont la fiabilité pose question. De plus Constant reprend les éléments matériels de cette affaire, relevant les contradictions dans les témoignages. Ses articles donnent à cette affaire un retentissement national, créent un doute dans le public et une atmosphère largement favorable au condamné avec le spectre d'une erreur judiciaire qui rend impossible une prochaine exécution. La peine de mort est commuée en vingt ans de prison mais à la faveur des événements politiques en 1830 et en particulier l'arrivée au gouvernement d'Odilon Barrot et d'autres partisans du condamné celui-ci est libéré en septembre 1830 (sources : Armand Le Corbeillier, *La Sombre Destinée d'un jacobin*, 1946 ; Étienne Hofmann, *Une affaire judiciaire oubliée. L'affaire Wilfrid Regnault*, 2009 ; et sur le site « canalacademies » enregistrement audio du même Étienne Hofmann).

La seconde affaire concerne Charles Lainé, modeste ouvrier du Pas-de-Calais condamné à mort en 1818 pour crime de fausse monnaie. Il avait fabriqué douze pièces très grossières (la contrefaçon était visible à l'œil nu) qu'il s'appropriait à détruire quand il fut arrêté. C'est en fait un espion de la gendarmerie qui avait poussé Lainé à cette fabrication. Outré par cette condamnation un magistrat publie dans le journal *La Minerve* un premier article pour dénoncer cette injustice. Benjamin Constant alerte Odilon Barrot et comme pour l'affaire Regnault, il intervient et publie plusieurs articles, accusant la police de s'adonner à des mesures aussi condamnables qu'injustes et inutiles. Il mobilise l'opinion publique dans une plaidoirie remarquable dénonçant les méthodes scandaleuses et l'attitude des autorités de police et de gendarmerie qui profitent de la naïveté des plus faibles pour asseoir leur autorité. Lainé voit finalement sa peine commuée en douze ans de prison (Étienne Hoffmann, *L'Affaire Lainé (1818) où comment la police fabriquait un faux-monnaieur*).

Conclusion sur ce problème de l'« objectivité » – Il ne s'agit pas de discuter de l'« objectivité » d'Henri Guillemin, de son « impartialité » car on sait que même en prenant les plus grandes précautions aucun historien n'est objectif et Guillemin revendique lui-même cette partialité ; mais il nous parle de son « honnêteté ». Certes les documents qu'il produit ont toujours une base, un fond de vérité mais combien de citations « arrangées, modifiées » – et surtout l'honnêteté consiste à présenter tous les arguments, toutes les facettes d'un personnage et non à « choisir », à « oublier » ce qui pourrait contredire une thèse. Benjamin Constant est « un sale type », alors rassemblons tout ce qui peut, dans sa vie privée, dans ses écrits même les plus intimes, accréditer cette thèse. Henri Guillemin, dans *Benjamin Constant muscadin*, est effectivement un accusateur, un procureur dans la posture du juge, il nous présente une charge sans nuance, oubliant dans la vie de ce personnage si complexe ce qui incontestablement est à mettre à son crédit ; en cela son livre perd de sa crédibilité et à vouloir trop nous présenter cet homme sous un angle détestable il nous oblige à douter de ses affirmations.

Je voudrais vous citer un extrait de la « Demande de grâce de Lainé » écrite par Benjamin Constant et que n'aurait sans doute pas renié Henri Guillemin : « Qui d'entre ceux que le hasard plaça dans la classe supérieure, n'admet pas facilement des bruits vagues, surtout contre des hommes obscurs qui vivent dans une autre sphère, que leur carrière laborieuse et ignorée renferme dans un cadre étroit, que l'on ne rencontre jamais et dont l'existence, sans qu'on se l'avoue, semble moins précieuse parce qu'elle n'attire jamais les regards ! Ce sont eux pourtant qu'il faudrait protéger. Les hommes connus ont des garanties. On s'arme pour eux quand ils sont attaqués, on explique, on vérifie, on atténue les circonstances qui leurs sont défavorables ».

Dans son entretien de 1977 avec Patrick Berthier Henri Guillemin déclare ceci : « C'est plutôt que je ne peux pas tout connaître et que j'ai décidé que j'aurais des œillères. Si on veut

travailler vraiment dans certaines directions il faut aller devant soi et ne pas regarder de côté » (*Henri Guillemin tel quel*, p. 245). Il remplace « décidé » par « accepté » dans la version publiée (*Le Cas Guillemin*, p. 193), et Patrick Berthier ajoute ce commentaire : « Ils peuvent paraître surprenants, ces mots : comme un aveu à la fois d'incompétence et de partialité de la part de quelqu'un qu'on a si souvent et si violemment attaqué justement pour ces raisons-là » (« Les œillères d'Henri Guillemin », newsletter de l'association Les ami(e)s d'Henri Guillemin, 2019). Par cette réflexion Henri Guillemin donne raison à ses détracteurs car « avoir des œillères », travailler dans « une certaine direction », ne pas regarder de côté, c'est la négation même du travail de l'historien.

Partialité n'est pas déloyauté, affirme Henri Guillemin dans un article du *Figaro littéraire* de 1956 et pourtant être partial signifie bien, pour ce qui concerne l'histoire, prendre parti, avoir un jugement inéquitable et pourquoi pas injuste et immérité en fonction de la sympathie ou de la répulsion qu'inspire tel ou tel personnage. C'est en tout cas, pour Régine Pernoud, le contraire du travail d'un historien. C'est aussi une simplification des choses, qui donne des jugements très binaires que l'on reproche à Henri Guillemin : « le gentil Robespierre » contre le « méchant Danton » ou « le gentil Rousseau contre le méchant Voltaire ».

Guillemin ne se soucie guère d'être équitable ; il a choisi son camp depuis sa jeunesse dans le sillage de Marc Sangnier : c'est celui du peuple. Guillemin est un militant, il écrit une histoire engagée où le jugement moral est inséparable de l'appréciation de l'historien.

II CRITIQUES MINEURES

Inquisition biographique

On oppose souvent à Guillemin le *Contre Sainte-Beuve* de Marcel Proust.

François Mauriac (lettre du 22 novembre 1966) : « [...] il me semble que vous commettez la même faute que Proust reproche à Sainte-Beuve et que vous parlez trop des circonstances de la vie et pas de l'œuvre elle-même. Si vous lisez *Adolphe* ou *Éloa* vous trouverez un autre Benjamin, un autre Vigny que le Benjamin et le Vigny de faits plus ou moins vrais ».

« La littérature, disait Sainte-Beuve, n'est pas pour moi distincte ou, du moins, séparable du reste de l'homme et de l'organisation. Tant qu'on ne s'est pas adressé sur un auteur un certain nombre de questions et qu'on n'y a pas répondu, ne fut-ce que pour soi et tout bas, on n'est pas sûr de le tenir tout entier, quand même ces questions sembleraient les plus étranges à la nature de ses écrits : que pensait-il de la religion ? Comment était-il affecté du spectacle de la nature ? Comment se comportait-il avec les femmes ? Sur l'argent ? Était-il riche ou pauvre ? Quel était son régime, sa manière de vivre journalière ? Quel était son vice ? Aucune réponse à ces questions n'est indifférente pour juger l'auteur d'un livre et le livre lui-même ».

Marcel Proust, lui, observe :

« Sainte-Beuve abonde en distinctions, volontiers en subtilités, afin de mieux noter jusqu'à la plus fine nuance. Il multiplie les anecdotes afin de multiplier les points de vue. C'est l'individuel et le particulier qui le préoccupent et par-dessus cette minutieuse investigation, il fait planer un certain idéal de règles esthétiques, grâce auquel il conclut et nous contraint à conclure ». « Un livre est le produit d'un autre moi que celui que nous manifestons dans nos habitudes, dans la société, dans nos vies. Ce moi-là, si nous voulons essayer de le comprendre, c'est au fond de nous-mêmes que nous pourrions y parvenir ». « Sainte-Beuve croit que la vérité peut sortir d'une enquête, non de la sympathie que lui livrerait le moi profond de l'écrivain ».

Dans le numéro de septembre 1969 de la revue *Esprit* on peut lire une critique intéressante : « La véritable question que pose l'œuvre d'Henri Guillemin c'est celle de la place

de la recherche biographique dans l'interprétation de l'œuvre littéraire et celle d'une certaine conception de la recherche biographique. Le critique doit-il être un justicier ? Et ses jugements sur la moralité de l'écrivain nous aident-ils, à supposer qu'ils soient fondés, à mieux comprendre son œuvre ? Ceux qui s'indignent comme Henri Guillemin lorsqu'il met en lumière des épisodes peu reluisants de la vie de grands écrivains refusent, au fond d'eux-mêmes, d'admettre qu'un homme médiocre dans les choix de sa vie puisse être un grand créateur ».

Une autre remarque paraît intéressante : « C'est déjà folie de prétendre comprendre et expliquer la vie de qui que ce soit par une accumulation de détails biographiques. *A fortiori* si la recherche est guidée par une idée préconçue et un esprit partisan. C'est une folie encore plus grande si c'est la vie d'un grand homme qu'on veut écrire » (*Amitié Charles Péguy*).

Un critique s'en prend violemment à Henri Guillemin, c'est Kléber Haedens, qui tenait chaque semaine une tribune littéraire dans le journal *L'Action française* et qui publie en février 1942 un commentaire à propos d'un article paru dans le *Journal de Genève* où Henri Guillemin évoque le testament de Vigny, qu'il traite en particulier de « bouilleur de cru » (Vigny, en effet, la veille de sa mort faisait l'inventaire de sa cave !) : « [...] et puis l'histoire c'est tout de même autre chose que la prospection des papiers intimes, l'étalage des secrets du cœur, le recensement éperdu des erreurs, des fautes, des misères. Ce méprisable épouillement de la vie privée des écrivains peut amuser les badauds toujours enchantés de scandale. Je me demande de quoi se mêle M. Guillemin, est-il professeur de morale ou fait-il de la critique littéraire ? Mais en quoi consiste cette critique littéraire qui consiste à insulter l'homme dans le grand poète que fut Alfred de Vigny. Il faudrait tout de même en finir avec cette critique d'humeur et de dénigrement dont les récentes manifestations de M. Guillemin viennent une fois de plus de donner un détestable exemple ». Cet article de février 1942 sera suivi d'un deuxième non moins virulent en mars. À noter aussi que dans un de ses derniers numéros, en avril 1944, *L'Action française* s'en prendra de nouveau à Guillemin.

Il est intéressant de connaître les réponses d'Henri Guillemin aux questions posées par les journalistes de la R.T.S. sur ce sujet de l'inquisition biographique :

« Vous pensez que dans certains cas la vie privée d'un homme livre sa vérité ?

— Oui, partiellement. Je ne mets pas de côté l'œuvre, mais souvent l'œuvre est le témoignage de ce qu'il voulait être, c'est peut-être le meilleur de lui-même qu'il met dans son œuvre.

— Mais est-ce qu'il n'y a pas de danger de sacrifier, d'oublier l'auteur, le penseur pour le personnage disons anecdotique ?

— Anecdotique ? Non, je ne suis pas un écrivain à anecdote. J'essaie toujours de suivre, dans la mesure où je le peux, son itinéraire intérieur. Ce qui m'intéresse c'est la manière dont il se comporte devant les choses graves de la vie, alors ce n'est plus anecdotique car cela illustre un fait profond.

— Alors quand on vous dit que vous prêchez le petit, l'anecdotique, ça vous indigne ?

— Oui, ça m'agace parce que ce n'est pas de l'anecdote, c'est me rapprocher le plus possible de l'authenticité humaine et il n'y a rien de plus passionnant que les êtres humains.

— Mais vous ne pensez pas qu'il faut dissocier le personnage, l'homme qui a créé l'œuvre de celui qui est l'homme du quotidien avec ses faiblesses ?

— Peut-être. Mais moi je ne pense pas comme ça parce que ce qui m'intéresse c'est la vie, alors je voudrais bien savoir pour de bon, dans la vie comment il s'est comporté. »

Dans un article du *Figaro littéraire* intitulé « Suis-je coupable de critique-passion ? » du 7 avril 1956 (repris sur notre site) Henri Guillemin répond : « C'est le drame des vrais écrivains, de ceux dont l'œuvre contient un grand message. Ils voudraient que leur nom subsistât uni à cette chose qu'ils sont venus nous dire, confondu avec elle. Leur œuvre est ce qui compte, non leur vie terrestre, leur pauvre vie telle quelle. Rêve impossible. Quiconque nous parle, nous lui

demandons ses preuves. Nous voulons savoir comment il s'en est tiré lui-même du métier d'homme, non la plume à la main mais dans l'aventure, pour de bon, de sa destinée. Nous avons besoin de savoir s'il y croyait, si sa vie en somme ratifiait son œuvre ».

Henri Guillemin est daté

C'est la nature même du sujet, des travaux, qui font qu'un jour d'autres chercheurs, d'autres écrivains, d'autres critiques vont apporter des éléments nouveaux au travail d'Henri Guillemin. Être dépassé ne signifie pas que le travail de recherche qui a été fait n'a plus aucune valeur mais simplement qu'il y a eu de nouveaux documents mis à jour, des interprétations différentes. Des documents actuellement « sous embargo » pourront être consultés et viendront « éclairer » l'histoire. C'est vrai pour Guillemin mais c'est vrai pour tous les autres historiens et Guillemin lui-même a repris sur de nombreux points et critiqué Michelet. Il est évident qu'à leur tour des historiens contemporains viennent et viendront compléter, ajuster ou même contredire les thèses de Guillemin et ce d'autant plus que grâce à internet, à la numérisation de nombreux documents dans les bibliothèques, on peut « de chez soi » travailler sur un sujet qui autrefois nécessitait de nombreux déplacements et démarches. L'Histoire ne s'arrête pas à Henri Guillemin, heureusement pour tous les historiens qui travaillent et apportent chaque jour de nouvelles informations par leurs études et leurs découvertes. L'Histoire est vivante et évolue en fonction des recherches et de découvertes.

Il est un domaine par contre où Guillemin n'est pas « dépassé », c'est celui des idées, et Patrick Rödel sur son blog nous dit : « Mais justement Henri Guillemin ne passe pas. Il continue à rester en travers de la gorge de beaucoup. Toujours les mêmes d'ailleurs, plutôt du côté des nantis que des pauvres gens. On le lit toujours, on le regarde toujours. On a toujours besoin de ne pas accepter, les yeux fermés, les discours des défenseurs de l'ordre social. Car, oui, il n'a pas pris une ride. Pas fané, le Guillemin, pas passé, toujours haut en couleur ». Et P. Rödel reprend ce qui pourrait être la conclusion de ce sujet : « Je rappelle que sont nombreux les jeunes historiens qui, loin de mépriser le travail de Guillemin, le créditent d'un certain nombre d'intuitions qu'ils peuvent reprendre à leur compte, développer selon le cas, enrichir de points de vue différents, de découvertes ».

Choix de sujets "post mortem"

« Au bout d'une cinquantaine de titres, et parvenu au soir de sa vie, Henri Guillemin n'est-il pas fatigué de requérir contre les morts ? Quel étrange plaisir ce nécrophile vorace prend-il à s'acharner sur des cadavres hors d'état de lui répondre ? » (*Le Point*).

« Comment choisissez-vous vos personnages ? En vertu de quels critères ?

— Je vais vous dire quelque chose : quelquefois par hasard. Je vais vous donner deux exemples. Mon premier livre sur Benjamin Constant, *Benjamin Constant muscadin*. Dans l'une de mes recherches sur un tout autre sujet je suis tombé sur un papier, et bien c'était une dénonciation de Benjamin Constant (la dénonciation du curé de Luzarches), alors je suis parti sur ce papier. Sur Vigny. Une personne de Genève voulait vendre des documents à la France sur Vigny. Elle voulait passer par l'Ambassade et j'étais attaché culturel. J'ai été voir ces manuscrits pour voir l'intérêt qu'ils avaient et j'ai trouvé des documents d'Alfred de Vigny très extraordinaires, c'était des notes que Vigny prenait personnellement pour ses conversations avec le Préfet de la Charente au lendemain du coup d'État du 2 décembre. Il indiquait les gens à arrêter, je me suis dit c'est incroyable : Vigny indicateur de police, alors je suis parti là-dessus et avec ces documents j'ai fait un bouquin. Donc deux livres par hasard. Mais avec les autres bouquins c'était toujours une option personnelle, un attrait. »

François Mauriac a une autre vision. Il écrit à Henri Guillemin : « [...] mais sur le fond du débat vous ne me ferez pas changer d'avis, la liste des auteurs que vous vous vantez d'avoir défendus montre assez qu'il s'agit d'esprits d'un certain bord qu'il eût été aussi aisé de noircir que ceux que vous haïssez. Ce que vous haïssez c'est une certaine "race des seigneurs" » (lettre

du 29 mai 1963). Autres reproches dans une autre lettre (mars 1955) : « [...] je crois que vous assouvissez sur des poètes morts depuis cent cinquante ans la colère que les vivants vous inspirent : les vivants que vous n'osez pas attaquer » ; ou encore, dans une autre lettre : « [...] c'est assez touchant de penser qu'on se fait autant d'ennemis en attaquant les morts qu'en attaquant les vivants, des morts moins virulents et il est vrai moins dangereux ».

Ce reproche de s'attaquer à des personnages disparus est repris par de nombreux critiques. Mme Édith Thomas, auteur de deux lettres particulièrement virulentes, écrit : « M. Guillemin n'est pas un historien mais un pamphlétaire qui ne s'en prend jamais qu'aux morts, moins dangereux comme chacun sait que les vivants ». Il y a pourtant au moins deux exemples où Guillemin pourrait être pris en défaut. Mme Garry-Boussel nous indique qu'un descendant de Mme de Staël se plaint amèrement du sort réservé à sa lointaine parente mais ce sont surtout les reproches du fils de Claudel, Henri Claudel, qui retiennent l'attention. Dans une lettre du 17 février 1992 il reproche à Guillemin une déclaration dans le supplément littéraire du *Monde* à l'occasion de la sortie du livre *Une certaine espérance* : « [...] « Je relève avec stupeur dans une déclaration qui vous est attribuée le passage suivant : “et si Claudel a été souvent un type abominable”, sans plus de précisions et pour cause ! Vous poursuivez : “et je n'ai pas la moindre estime pour lui” » ; et Henri Claudel enchaîne : « J'estime, quant à moi, que c'est votre attitude à l'égard de mon père qui est “abominable”. Vous n'avez cessé, en effet, depuis sa mort, de le salir et de trahir la confiance et l'amitié qu'il vous a témoignées lorsqu'il vous a accueilli chez lui à un moment particulièrement difficile pour notre pays ». Ce « traitement » réservé à Claudel est sans doute à l'origine de la brouille et de la rupture avec Henri Hoppenot, pourtant très respecté et aimé par Guillemin.

Langage familier, vulgarité

Lettre de Mme Édith Thomas : « M. Guillemin se prenant pour Dieu le Père juge de son haut la foule de l'Érèbe. / Il nous a appris que Vigny était un flic, Chateaubriand un maquereau, Georges Sand une putain réactionnaire. Quant à Benjamin Constant c'est son ennemi intime. À l'enfer Benjamin Constant. »

Avec Henri Guillemin les surnoms fleurissent. Ainsi... Napoléon est un personnage d'une bassesse sans nom : « Une crapule. Un bandit. Un gangster. Un ogre. Un égorgueur. Un tortionnaire ». Mme de Staël est « la folle. La Staël. La sottie. La fille du cuistre. La trépignante ». Necker, lui, se voit baptisé de « vieux Necker », de « banquier », de « papa nègre », de « Nestor ».

Mme Garry-Boussel dans sa critique des livres de Guillemin consacrés à Mme de Staël nous dit : « Henri Guillemin refuse personnellement d'adhérer aux valeurs des nantis et exhorte parallèlement le lecteur à s'interroger sur l'envers du beau monde. Opter pour une langue populaire, orale, c'est opérer un choix socio-idéologique, c'est se ranger derrière les non-propriétaires, les indigents : parler en termes nobles, c'est frayer, voire se compromettre avec les “faux honnêtes gens” ». « À la langue fortement oralisée du critique, constituée des éléments les plus divers, lexique familier ou populaire, déconstruction de la phrase écrite, fautes caractérisées à l'oral, se mêle un nombre élevé de phrases interjectives qui visent à sortir du français conventionnel : “Tu parles”, “Va pour décembre”, “Allons bon”. On trouve aussi en abondance des mots ou des expressions appartenant au registre familier : « B. C. est branché », « Savary un dur ». Enfin Henri Guillemin ne craint pas de sortir des bornes de la bienséance en recourant à des attaques dont la violence et la grossièreté sont si inconcevables qu'elles en tuent la portée de la critique. Dans *Benjamin Constant muscadin* le critique dépeint celui qu'il surnomme le « rouquin à béscicles » ainsi : « Il n'est certainement pas beau, avec ses cheveux jaunes, sa longue taille ou l'abdomen ballonne, et ses yeux troubles gâtés par la syphilis ».

Régine Pernoud relève « les innombrables platitudes et vulgarités dont son style est fait ». On notera aussi ce jugement particulièrement violent et vulgaire sur Georges Sand : « Une

garce, son style... un épandage... un débordement irrépressible d'un canal pour l'épuration des eaux... une lavasse ».

Henri Guillemin n'est pas historien

Il m'a semblé intéressant d'examiner cette question au travers des rapports entre Henri Guillemin et Régine Pernoud d'une part, et Madeleine Rebérioux d'autre part. Guillemin « fait appel » à ces deux grandes historiennes incontestables chacune dans son domaine : Jeanne d'Arc et Jean Jaurès lorsqu'il consacre un livre à chacun de ces personnages historiques. Il a besoin de valider certaines informations, d'avoir un avis de spécialiste sur certains points de leur histoire.

Les premiers échanges avec l'une et l'autre sont courtois mais très vite la situation évolue. Chez Régine Pernoud, rapidement, un rejet du travail d'Henri Guillemin qui aboutit à son livre *Jeanne devant les Cauchons* où un chapitre entier est consacré à « démolir » le travail de Guillemin ; avec Madeleine Rebérioux au contraire les échanges se font de plus en plus fréquents, constructifs et même amicaux. Alors pourquoi cette différence de « traitement » alors que nous avons sensiblement la même situation au départ ? Cela tient sans doute, en dehors de toutes considérations sur le travail de Guillemin, à la personnalité de ces deux femmes. Régine Pernoud, grande spécialiste du Moyen Âge, n'admet pas facilement la contradiction. « Gare à ceux qui osaient proférer une opinion différente de la sienne ! »... « Pas facile à manier ! »... Elle était dotée d'une forte personnalité et sa devise était : « On cesse d'être historien lorsque l'on néglige ou tronque un document ». Et pourtant, de nos jours, son travail, son analyse sont remis en cause, sa tendance à s'approprier l'héroïne ayant longtemps éloigné les historiens qui ne voulaient pas subir ses foudres. Ce n'est plus le cas aujourd'hui.

Pour ce qui concerne cette critique « Henri Guillemin n'est pas historien » et plus précisément son travail sur Jeanne d'Arc la remarque vient incontestablement d'une méconnaissance de cette période et de l'histoire du Moyen Âge qui heurte Régine Pernoud. Par contre et c'est sans doute une des explications de la différence de jugement de ces deux historiennes Guillemin est beaucoup plus à l'aise sur Jaurès et cette période presque contemporaine pour lui, et il a un savoir indéniable sur cette période. Je reprends un passage du livre de Régine Pernoud :

« Henri Guillemin m'avait envoyé en date du 6 février 1969 une lettre dans laquelle il me disait son intention de faire pour les télévisions suisse, belge et canadienne une série d'exposés sur Jeanne d'Arc ; il voulait, ajoutait-il, en six mois "lire l'essentiel" puis se mettre à la préparation de ses "topos". / En six mois l'essentiel... Dans ma réponse, je me croyais obligée de mettre en garde M. Guillemin contre les inconvénients d'une préparation trop hâtive en pareille matière. Un chartiste, formé à sa tâche par trois ans d'études succédant à deux ans de préparation à son concours d'entrée, n'envisagerait qu'avec appréhension la question Jeanne d'Arc en six mois, à moins d'être déjà spécialisé peu ou prou dans l'étude du XV^e siècle. En quoi, disons-le, je faisais preuve d'une certaine naïveté : j'ignorais que les documents étaient tout à fait inutiles à l'auteur en question ». Et Régine Pernoud poursuit : « C'est à chaque page qu'il faudrait apporter un démenti, une rectification. Certaines scènes minutieusement décrites sont entièrement inventées, sans la moindre base : il serait trop long de les réfuter ».

A contrario il faut lire la présentation que Madeleine Rebérioux fait d'une partie de sa correspondance avec Henri Guillemin :

« L'arrière-pensée de Jaurès. Il allait lui consacrer plusieurs années de sa vie ». (On est bien loin des « 6 mois pour se mettre à la préparation de ses topos ».)

« Comment se met-il au courant de la biographie ? La problématique il s'en charge... Les lettres qu'il m'adresse le montrent fort soucieux du détail, désireux aussi de lire l'essentiel... »
« Le contact avec les êtres accompagne son désir de se documenter, escorte ses méthodes de travail, voire s'y intègre : façon de vivre, façon de faire... Entre nous la franchise s'expose ».

« À Mâcon, le 22 juin 1994, à l'issue de l'hommage rendu par sa ville natale à Henri Guillemin lors de la conférence-débat, mes propos alternèrent avec ceux d'un ami commun, Jean Lacouture. Le thème retenu était : "Henri Guillemin le polémiste et l'historien". Il fut l'un et l'autre. Pamphlétaire certes, convaincu que le sexe et l'argent mènent trop souvent les hommes, adorant Musset, haïssant George Sand, affichant ses amours et ses détestations, ses choix et sa partialité. Historien aussi, soucieux non seulement d'étayer ses interprétations, mais de comprendre les êtres. Ces lettres permettent d'accéder à un moment fort de l'historiographie jaurésienne et aux méthodes de travail d'un écrivain, d'un historien, passionné comme moi et fier de l'être. Elles introduisent aussi à l'usage de la bienveillance dans les jugements, de la bonne foi ».

Henri Guillemin "toutologue"...

La question est simple : comment un homme qui durant une grande partie de sa vie exerça des fonctions réelles et prenantes a-t-il pu écrire autant d'ouvrages sur des sujets extrêmement divers nécessitant obligatoirement des recherches nombreuses, à cela on peut ajouter ses nombreuses conférences principalement à l'étranger avec un travail important de préparation ?

Henri Guillemin « bourreau de travail » sans aucun doute...

« Toutologue » au détriment de la qualité... peut être. Valeur inégale de ses études... c'est un reproche fait à Guillemin et comme tout écrivain certains livres moins « bons » que d'autres. Guillemin le reconnaissait lui-même.

Henri Guillemin et la mise en scène

Cette critique très surprenante fait référence à une conférence vidéo où l'on voit Henri Guillemin, un livre à la main, de trois-quarts devant une fenêtre (son habitation en Suisse ?), regardant au loin... le tout accompagné d'une musique assez solennelle... C'est sans doute la seule vidéo avec « une mise en scène aussi recherchée ! » Habituellement il apparaît plutôt derrière son bureau et enchaîne rapidement sur le sujet.

Ce qui paraît amusant c'est que le critique qui a formulé cette observation utilise lui-même ce format (qu'il trouve d'ailleurs très positif).

Jacques SCHERRER.